

TO 7

COLLECTION GESTION FAMILIALE



PORTEFEUILLE BOURSIER

Jean-Luc CHARRON

PB.7008

answare
diffusion

PRÉSENTATION DU LOGICIEL

MODE D'EMPLOI

- Mise en service
- Initialisation
- Fonctions comptables :
 - Création d'un compartiment;
 - Achats supplémentaires;
 - Autres opérations boursières (ventes, actions gratuites, coupons, droits);
 - Edition du journal des opérations;
 - Edition de la liste des titres;
 - Edition de relevés de situation;
 - Modification des frais de vente;
 - Enregistrement des cours de la bourse;
 - Début d'une nouvelle période.
- Fonctions décisionnelles
- Fonctions utilitaires :
 - Archivage;
 - Chargement.

- CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

- MÉMENTO-LEXIQUE

PRÉSENTATION DU LOGICIEL

● Le but de ce programme est de vous aider à gérer un (ou plusieurs) portefeuille(s) de valeurs cotées en Bourse en assurant pour vous deux fonctions fondamentales : le suivi comptable et l'aide à la décision.

Le programme vous permet en effet :

- De tenir une comptabilité précise des opérations réalisées (achats, ventes, encaissements de dividendes, etc.);
- D'effectuer des calculs "décisionnels" pour mieux apprécier les conditions dans lesquelles vous allez intervenir en Bourse.

● Pour chaque compartiment du portefeuille (ensemble de titres identiques), le logiciel propose la création d'une fiche (d'un compte) où seront enregistrées toutes les opérations effectuées sur ces titres. A tout moment, ce compte vous indiquera la rentabilité de votre placement compte tenu de toutes les informations que vous avez introduites. Ce compte vous permet en outre de faire des calculs pour vous guider dans vos décisions. Le programme vous apporte les réponses à des questions du type :

- Quel est le gain réalisé sur le titre "X" si je vends au dernier cours?
 - A quel cours vendre le titre "Y" pour obtenir 15% de plus-value compte tenu des frais de vente?
 - Quelle est la rentabilité globale de mon portefeuille?
- Etc.

● Avec ce logiciel, vous pouvez gérer un portefeuille contenant jusqu'à 99 comptes différents (on parle aussi de 99 lignes de portefeuille). Il vous est possible de constituer autant de portefeuilles que vous le désirez : il suffit en effet d'organiser avec méthode l'archivage des différents portefeuilles sur différentes cassettes. Vous pouvez par exemple constituer un portefeuille de 120 lignes réparties en quatre portefeuilles spécialisés : SICAV, Actions françaises, Actions étrangères, Obligations.

Ce logiciel vous fournit donc un cadre comptable pour l'analyse de la rentabilité d'un portefeuille, cadre dont vous pouvez moduler l'utilisation en fonction de vos propres besoins.

Il vous permet non seulement d'enregistrer et de consulter toutes les informations utiles à la gestion de votre portefeuille mais aussi de les imprimer sur papier. Ceci est particulièrement intéressant pour les calculs décisionnels : vous pouvez ainsi conserver la trace de vos différentes hypothèses de travail.

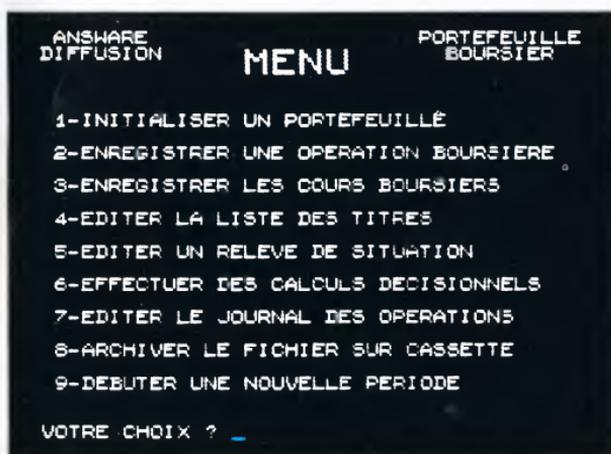
Tous les termes et toutes les notions présentés et utilisés par le logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER* sont explicités dans un *MEMENTO-LEXIQUE* situé à la fin de ce manuel.

Mise en service

- Insérer la cartouche *MÉMO 7*.
- Mettre le téléviseur et l'ordinateur sous tension.
- L'image-écran générale TO7 apparaît. Appuyer sur la touche 1.
- L'image-écran de présentation du logiciel s'affiche.

Pour passer de l'écran de présentation au *MENU* des programmes (ainsi nommé parce qu'il propose un choix de programmes à l'utilisateur), il suffit d'appuyer sur n'importe quelle touche du clavier à l'exception de la touche **STOP**.

A partir de ce *MENU* principal, l'appel d'un programme se fait en frappant son numéro (de 1 à 9) en réponse à la question *VOTRE CHOIX ?*



Avant toute chose : Initialiser le portefeuille

FONCTION :

Le programme "*INITIALISER UN PORTEFEUILLE*" sert à préparer les fichiers pour que les autres programmes de *PORTEFEUILLE BOURSIER* puissent fonctionner. Lors de chaque utilisation du logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER*, vous devez toujours commencer par ce travail, qu'il s'agisse de créer un nouveau portefeuille, ou de charger un portefeuille déjà constitué et préalablement sauvegardé sur cassette.

MANIPULATION :

Depuis le *MENU* principal, en choisissant le programme 1. *INITIALISER UN PORTEFEUILLE*, vous accédez à un nouveau menu qui vous propose les choix suivants :

1. *CRÉATION PORTEFEUILLE;*
2. *CHARGEMENT DE CASSETTE.*

Lors de la première utilisation, vous n'avez pas encore sauvegardé de fichier sur cassette; vous devez donc choisir 1. **CREATION PORTEFEUILLE**.

Pour créer le portefeuille, le programme vous demande un nom; ce nom peut être votre nom de famille, un nom générique (*SICAV, PÉTROLES, BANQUES...*) ou un nom quelconque. Vous pouvez introduire jusqu'à 20 caractères (le programme n'en acceptera pas plus).



Si vous vous trompez en frappant un caractère, vous pouvez l'effacer en utilisant la touche **←**.

Si vous voulez recommencer la saisie du nom depuis le début, appuyer sur la touche **EFF** (pour effacer la totalité du champ de saisie).

Quand vous avez introduit le nom, presser sur la touche **ENTREE**. Le programme vous demande de valider (confirmer) ce que vous venez de frapper :

- Si vous confirmez, appuyez sur la touche **O** (*oui*); le **MENU** principal apparaît : vous pouvez maintenant utiliser les autres programmes du logiciel.
- Si vous ne confirmez pas, appuyez sur la touche **N** (*non*), le curseur se repositionne au début du champ, appuyez sur **EFF** et réintroduisez le nom.

Remarques :

- Si vous initialisez un portefeuille alors qu'il y a déjà un fichier portefeuille en mémoire, ce dernier sera effacé.
- Tant que vous n'avez pas initialisé un portefeuille, aucun programme du **MENU** principal ne peut fonctionner. Si vous cherchez à utiliser un de ces programmes sans avoir initialisé un portefeuille, le message **FICHIER PORTEFEUILLE INEXISTANT** apparaîtra en rouge en bas de l'écran. Pour pouvoir continuer, il faut alors appuyer sur la touche **STOP**.
- Vous pouvez initialiser un portefeuille à partir d'un portefeuille précédemment sauvegardé sur cassette (voir plus loin le paragraphe "Chargement cassette").

Les fonctions comptables

CRÉATION D'UN COMPARTIMENT

Pour pouvoir utiliser le logiciel **PORTEFEUILLE BOURSIER**, une opération d'achat, au moins, doit avoir été enregistrée. Lors du premier achat d'une valeur, cette opération entraîne la création d'un compartiment.

Pour enregistrer un achat, il faut choisir le programme 2. **ENREGISTRER UNE OPÉRATION BOURSIÈRE** au **MENU** principal.

FONCTION :

Le programme **ENREGISTRER UNE OPÉRATION BOURSIÈRE** permet de mettre à jour le fichier **PORTEFEUILLE** pour tenir compte de tous les événements affectant ce portefeuille : achat de titres, vente de titres, perception de coupons, attribution d'actions gratuites, vente de droits d'attribution ou de souscription.

La modification du pourcentage de frais à prévoir lors de la revente des titres s'effectue également à partir de ce programme bien que cette modification ne constitue pas une opération boursière au sens strict du terme.

MANIPULATION (pour le premier achat d'une valeur) :

Après avoir choisi le programme 2 au **MENU** principal, l'écran ci-dessous s'affiche. Il faut donc introduire trois informations :

- la **DATE** de l'opération;
- le **CODE** de l'opération;
- le **NUMÉRO** du titre.

```
NOM: DUPONT                                PORTEFEUILLE
                                           BOURSIER

ENREGISTRER UNE OPERATION

DATE OPERATION : 13 / 01
CODE OPERATION : 1
NUMERO TITRE   : 1
OPERATIONS    : 1=ACHAT   2=VENTE   3=AGRAT
                  4=DIVID   5=DROIT   6=MAJ-%

VALIDATION ? (O OU N)
ARRÊT: (RAZ STOP)
```

La **DATE** doit être introduite sous la forme jour-mois (en chiffres). L'année n'est pas à indiquer car la période de référence pour la gestion d'un portefeuille est habituellement l'année; l'indication du jour et du mois suffit donc à identifier l'opération dans la période de référence.

Le **CODE** de l'opération doit être compris entre 1 et 6, selon le type d'opération que vous voulez enregistrer :

Code	Opération	Abréviation au journal
1	Achat	ACHAT
2	Vente	VENTE
3	Attribution action gratuite	AGRAT
4	Encaissement de coupons	DIVID
5	Encaissement de droits	DROIT
6	Modification de frais de vente	MAJ-%

Lors de la première utilisation, vous indiquez donc "1" (Achat) comme code d'opération.

Le **NUMÉRO DU TITRE** est un nombre, de 1 à 99, que vous attribuez lors de la création du compartiment pour identifier la valeur au sein de votre portefeuille. Par la suite, c'est ce numéro, et seulement lui, que vous utiliserez pour accéder aux informations concernant cette ligne de portefeuille.

Après avoir validé ces trois informations, si le programme n'a pas déjà enregistré de titres sous le numéro indiqué, l'image-écran ci-dessous apparaît de façon à ce que vous puissiez introduire les informations nécessaires à la création d'un compartiment (une ligne de portefeuille) :

- le **NOM** du titre;
- le **NOMBRE** de titres achetés;
- le **MONTANT TOTAL** de cet achat (en francs), c'est-à-dire ce qu'ont coûté au total les titres que vous venez d'acheter (y compris les frais de bourse et de courtage);
- le pourcentage des **FRAIS** à prévoir lors de la revente.

```

NOM: DUFONT                                PORTEFEUILLE
                                             BOURSIER

ENREGISTRER UNE OPERATION

DATE OPERATION : 13 / 01
CODE OPERATION : 1
NUMERO TITRE   : 1
NOM TITRE      : CLUB-ATLANTIQUE
NOMBRE TITRES  : 10
MONTANT TOTAL  : 1214.40
% FRAIS VENTES: 1.20

VALIDATION ? (O ou N)
ARRET: (RAZ STOP)
```

Lorsque tous les champs ont été remplis, le message **VALIDATION? : (O ou N)** apparaît à nouveau :

- Si la réponse est **N (non)**, le curseur se repositionne sur la première ligne. Il est alors possible d'introduire des modifications en utilisant la touche **ENTREE** pour se déplacer d'un champ au suivant et la touche **EFF** pour modifier le champ sur lequel le curseur est positionné (effacez le contenu du champ, puis introduisez la nouvelle donnée). Il est également possible d'abandonner cet enregistrement (touche **RAZ**) ou de revenir au **MENU** principal (touche **STOP**).
- Si la réponse est **O (oui)**, l'opération est enregistrée, c'est-à-dire qu'elle est stockée dans la mémoire centrale de l'ordinateur. L'écran initial **ENREGISTRER UNE OPERATION** réapparaît afin que vous puissiez introduire l'opération suivante.

S'il n'y a plus d'opérations à enregistrer, pressez alors la touche **STOP** pour revenir au **MENU** principal.

Remarques :

Notez que le nom du programme utilisé (ENREGISTRER UNE OPÉRATION) est toujours appelé en haut de l'écran. Le programme attend les informations nécessaires à la création d'une ligne de portefeuille. Pour saisir correctement ces informations, vous devez être attentif :

- Aux messages d'erreur que le programme affiche en rouge en bas de l'écran lorsqu'il détecte une manipulation incorrecte (les messages d'erreur sont précédés d'un signal sonore);
- Aux possibilités d'action que le programme vous offre sous forme de messages affichés en bas de l'écran;
- Au curseur clignotant qui indique l'endroit où l'on va frapper un caractère (chiffre, lettre ou symbole).

En cas d'erreur, appuyez sur la touche **EFF** pour effacer la valeur incorrecte et procéder à une nouvelle saisie.

Notez par ailleurs que :

- Tous les champs de saisie, à l'exception du champ "NOM DU TITRE", sont numériques, c'est-à-dire qu'ils ne doivent contenir que des chiffres;
- Chaque information frappée sera validée par appui sur la touche **ENTREE** ;
- Il n'est pas nécessaire de remplir complètement le champ réservé pour une donnée : dès que l'information est frappée, la pression sur la touche **ENTREE** provoque le passage au champ suivant;
- Tous les champs doivent être complétés sans exception (sinon le message "CHAMP VIDE" apparaît);
- Le champ "% FRAIS DE VENTE" doit être complété en %, donc pour 1,8% de frais, il faut frapper 1 puis 8, la virgule se place automatiquement; s'il n'y a pas de frais à déduire du cours coté lors de la revente ou si vous ne voulez pas tenir compte de ces frais dans le calcul de rentabilité, introduisez zéro.
- Une saisie en cours peut être abandonnée :
 - En appuyant sur la touche **STOP** ; le programme revient directement au MENU principal;
 - En appuyant sur la touche **RAZ** ; le programme revient à l'image-écran précédemment affichée donc, ici, à l'image "ENREGISTRER UNE OPÉRATION" pour saisir date, code et numéro de titre d'une autre opération.

ACHAT(S) SUPPLÉMENTAIRE(S)

Si les titres achetés correspondent à une valeur que vous avez déjà en portefeuille, les données à introduire sont moins nombreuses :

- Après avoir frappé la date du nouvel achat et le code Opération 1 (ACHAT), vous indiquez le numéro du titre;
- Après que vous ayez confirmé ces trois informations, le programme affiche automatiquement le nom de la valeur si la valeur existe bien sous ce numéro; si aucune valeur n'a été préalablement enregistrée sous ce numéro, un nouveau compartiment est créé (cf. alors paragraphe ci-dessus).
- Il ne vous reste plus qu'à saisir le nombre de titres achetés lors de cette opération et le montant total (en francs) de cet achat.

Ces informations permettent alors au programme de mettre à jour la ligne de portefeuille concernée.

Remarque :

Si le nom du titre qui s'affiche ne correspond pas au titre que vous avez acheté, vous avez dû vous tromper de numéro de titre; vous abandonnez la saisie de cette opération par :

- **RAZ** : vous pouvez alors passer à une autre opération;
- **STOP** : vous revenez au MENU principal; vous pouvez alors vérifier le numéro de la valeur concernée en consultant la liste des titres en portefeuille (programme numéro 4 du MENU).

ENREGISTREMENT DES AUTRES OPÉRATIONS DE BOURSE : VENTE - ACTION GRATUITE - COUPON - DROIT

FONCTION :

Le programme 2. *ENREGISTRER UNE OPÉRATION BOURSIÈRE* permet de mémoriser l'ensemble des différentes opérations de Bourse.

MANIPULATION :

Pour toute opération, après avoir sélectionné le programme 2 au *MENU* principal, il faut introduire :

- la *DATE* de l'opération;
- le *CODE* de l'opération;
- le *NUMÉRO* du *TITRE* concerné par l'opération;

Les messages suivants peuvent apparaître si vous commettez des erreurs : *CHAMP INVALIDE* (date mal saisie); *CHAMP VIDE*, *DATE INVALIDE*, *CODE OPÉRATION INVALIDE*, *TITRE INEXISTANT*.

Les procédures à suivre sont celles décrites précédemment pour l'opération d'achat.

Après validation des trois informations ci-dessus, le programme affiche le nom du titre concerné (si ce n'est pas le bon titre, utilisez les touches **RAZ** ou **STOP**). Vous devez alors introduire les données suivantes :

- Pour une *VENTE* (code opération : 2) :
 - le nombre de titres vendus;
 - le montant de la vente en francs (frais de bourse et de courtage déduits) : c'est le montant du "net à votre crédit" de l'avis d'opéré;
- Pour une attribution d'*ACTION(S) GRATUITE(S)* (code : 3).
 - le nombre de titre(s) gratuit(s) attribué(s);
- Pour l'encaissement de *COUPONS* (dividendes et intérêts) (code : 4) :
 - le montant total des coupons que vous venez d'encaisser (ce montant ira s'ajouter au montant que vous aviez peut-être déjà perçu); il est important de souligner que vous n'indiquez pas le montant unitaire du coupon mais la somme totale que vous percevez;
- Pour la *VENTE DE DROITS* d'attribution ou de souscription (code : 5) :
 - le montant total de la vente de ces droits (net des éventuels frais de bourse ou de courtage).

Ces informations introduites, le programme vous demande de les valider :

- Si vous les validez, l'opération est enregistrée, le portefeuille est donc mis à jour;
- Si vous ne les validez pas, le curseur se repositionne pour une éventuelle correction au début du premier champ modifiable (appuyez sur la touche **EFF**, introduisez la nouvelle donnée, pressez **ENTREE** pour passer au champ suivant).

Remarque :

Le plus souvent, les informations à fournir au programme sont celles figurant sur l'avis d'opéré (ou sur le relevé bancaire) que l'intermédiaire exécutant vos ordres de bourse vous a fait parvenir.

ÉDITION DU JOURNAL DES OPÉRATIONS**FONCTION :**

Le programme 7. *ÉDITER LE JOURNAL DES OPÉRATIONS* permet de visualiser (ou d'imprimer) les opérations boursières enregistrées sur le portefeuille pendant la période de référence.

MANIPULATION :

Le programme d'édition du journal appelé à partir du *MENU* principal propose un choix entre :

1. SORTIE SUR ÉCRAN;
2. SORTIE SUR IMPRIMANTE.

● Si vous choisissez la sortie sur écran, le journal s'affiche immédiatement et vous obtenez l'image ci-dessous.

```
NOM: DUPONT                                DATE: 28/06
JOURNAL DES OPERATIONS
PERIODE DU 13/01 AU 12/07
DATE OPERATION    TITRE                MONTANT
13/01  ACHAT  CLUB ATLANTIQUE     1214,40
31/01  ACHAT  CLUB ATLANTIQUE     2277,00
30/03  ACHAT  CREDIT CENTRE       510,00
06/06  DIVID  CLUB ATLANTIQUE     275,00
26/06  DROIT  CREDIT CENTRE       50,00
28/06  AGRAT  CLUB ATLANTIQUE      5
12/07  VENTE  CLUB ATLANTIQUE     1432,00

PAGE : 01/01
PAGE PRECEDENTE: (-)      IMPRESSION: (I)
PAGE SUIVANTE: (+)       ARRÊT: (RAZ STOP)
```

Pour chaque opération, le journal a conservé la date, le type d'opération, le nom de la valeur concernée et le montant de l'opération.

Suivant l'opération enregistrée, la colonne "MONTANT" n'a pas la même signification :

- Pour un achat, c'est le montant des titres achetés (frais compris);
- Pour une vente, c'est le montant encaissé net de frais;
- Pour un encaissement de dividendes ou de coupons d'obligations (*DIVID*), c'est le montant total encaissé;
- Pour une attribution d'actions gratuites (*AGRAT*), c'est le nombre d'actions gratuites reçues.
- Pour une Vente de droits d'attribution ou de souscription (*DROIT*), c'est le montant des droits encaissés net de frais;
- Pour une mise à jour du pourcentage de frais à la vente (*MAJ-%*), c'est la valeur du nouveau pourcentage.

La période indiquée en haut de page est constituée par les dates de la première et de la dernière opération enregistrée au journal.

Le compteur "PAGE 01/03" vous indique, par exemple, que vous consultez la page 1 du journal qui en comporte 3.

Vous pouvez faire défiler les pages du journal en utilisant les touches **➡** (pour aller à la page suivante) et **⬅** (pour revenir à la page précédente).

A tout moment, si vous désirez imprimer sur papier la page de journal que vous consultez à l'écran, il suffit de presser la touche **⏏**.

● Dans le cas d'une sortie sur imprimante, le programme n'effectuera cette opération que si l'imprimante est connectée à l'ordinateur et mise sous tension (sinon le message "DÉFAUT D'IMPRIMANTE" apparaît).

Quand le programme d'impression fonctionne, le message "IMPRESSION EN COURS" vous indique que le TO7 est indisponible tant que l'impression n'est pas terminée.

Remarque :

Le journal ne conserve la trace que de 99 opérations (ce qui est déjà considérable pour un portefeuille moyen) mais vous pouvez enregistrer autant d'opérations que vous le désirez : votre portefeuille sera toujours à jour mais vous n'aurez le détail des opérations que pour les 99 dernières opérations enregistrées.

ÉDITION DE LA LISTE DES TITRES

FONCTION :

Le programme 4. *ÉDITER LA LISTE DES TITRES* permet de visualiser rapidement le nom, le nombre et la valeur liquidative des titres en portefeuille.

MANIPULATION :

Après avoir sélectionné le programme 4 du *MENU* principal, vous pouvez opter pour :

1. SORTIE SUR ÉCRAN;
2. SORTIE SUR IMPRIMANTE.

Pour chaque ligne de portefeuille, ce programme affiche (imprime) les informations suivantes :

- le **NUMÉRO** que vous avez donné au compartiment contenant cette valeur;
- le **NOMBRE** de titres actuellement détenus;
- le **NOM** du titre;
- la **VALEUR LIQUIDATIVE** des titres possédés.

NOM: DUPONT		LISTE DES TITRES		DATE: 28/06
NUMERO	NOMBRE	TITRE	MONTANT	
01	20	CLUB ATLANTIQUE	2865,20	
02	5	CREDIT CENTRE	467,95	
03	10	ANSHARE	1210,57	
04	1	L'AIR SOLIDE	1186,56	
05	1	HAL	122,77	
06	1	SMCI	122,52	

PAGE : 01/01

PAGE PRECEDENTE: (-) IMPRESSION: (I)
PAGE SUIVANTE: (+) ARRÊT: (RAZ STOP)

Tout comme pour le journal des opérations, vous pouvez demander l'impression sur papier d'une page de cette liste en cours de consultation en appuyant sur la touche **F1** et faire défiler les pages avec les touches **F2** et **F3**.

Remarque :

Les compartiments où tous les titres ont été vendus figurent également sur cette liste (nombre de titres = 0 et valeur = 0). En effet, les lignes de portefeuille ne sont mises à zéro qu'en début de période (programme numéro 9 du MENU principal).

ÉDITION D'UN RELEVÉ DE SITUATION

FONCTION :

Le programme 5. **ÉDITER UN RELEVÉ DE SITUATION** permet de connaître la situation exacte de chaque compartiment du portefeuille et/ou du portefeuille dans son ensemble. Cette situation peut être visualisée à l'écran ou imprimée.

MANIPULATION :

Après avoir sélectionné le programme 5 du **MENU** principal, le menu suivant s'affiche :

RELEVÉ DE SITUATION

1. SORTIE D'UN TITRE SUR ÉCRAN;
2. SORTIE PORTEFEUILLE SUR ÉCRAN;
3. SORTIE SUR IMPRIMANTE.

Le choix 1 affiche un écran sur lequel il faut indiquer le numéro du titre que vous voulez consulter et le valider par appui sur la touche **ENTREE**.

Si le titre n'existe pas, le message "TITRE INEXISTANT" apparaît : vous reprenez le contrôle du programme en appuyant sur **STOP** (retour au **MENU** principal) ou **R.A.Z.** (choix d'un nouveau numéro de titre).

Le relevé de situation d'un titre donne toutes les informations permettant de juger de la rentabilité du titre en question (image écran ci-dessous).

NOM: DUPONT	DATE: 28/06
RELEVÉ DE SITUATION DE TITRE	
TITRE NUMERO: 01	NOM: CLUB ATLANTIQUE
% FRAIS VENTES	: 1,20
COUT D'ACHAT DEBUT PERIODE	: 0,00
COUT D'ACHAT ACTUEL	: 2327,00
NOMBRE DE TITRES :	20
PLUS-VALEUR DEGAGEE SUR VENTES:	268,60
TAUX =	23,10 %
COUPONS ET DROITS	: 275,00
TAUX =	7,88 %
VALEUR LIQUIDATIVE	: 2865,20
COURS DU TITRE	: 145,00
PLUS-VALEUR UNIT. POTENTIELLE :	26,88
PLUS-VALEUR TOTALE POTENTIELLE:	537,60
TAUX =	23,10 %
BENEFICE TOTAL	: 1081,40
TAUX DE RENDEMENT MOYEN =	30,97 %
TITRE PRECEDENT: (-)	IMPRESSION: (I)
TITRE SUIVANT: (+)	ARRET: (RAZ STOP)

Le relevé de situation du portefeuille donne une information globale sur l'ensemble des titres (image-écran ci-dessous).

NOM: DUPONT	DATE: 28/06
RELEVÉ DE SITUATION DE PORTEFEUILLE	
NOMBRE DE VALEURS : 32	
COUT D'ACHAT DEBUT PERIODE	: 0.00
COUT D'ACHAT ACTUEL	: 2837.60
TOTAL DES VENTES DE TITRES	: 1432.60
TOTAL DES ACHATS DE TITRES	: 4001.40
ACHATS - VENTES	: 2568.80
PLUS-VALUE DEGAGEE SUR VENTES:	: 268.80
TAUX =	23.10 %
COUPONS ET DROITS	: 325.00
TAUX =	8.12 %
VALEUR LIQUIDATIVE	: 3333.15
PLUS-VALUE TOTALE POTENTIELLE:	: 495.55
TAUX =	17.46 %
BENEFICE TOTAL	: 1089.35
TAUX DE RENDEMENT MOYEN =	: 27.22 %
IMPRESSION: (I)	
ARRET: (RAZ STOP)	

Il est possible d'imprimer le relevé de situation d'un titre ou du portefeuille en utilisant le programme 3 du menu ci-dessus, ou en frappant la touche **■** lors de la consultation d'une situation à l'aide-programme 1 ou 2.

Remarques :

Toutes les rubriques et toutes les notions présentées dans ce manuel sont explicitées dans le MÉMENTO-LEXIQUE. Il faut toutefois souligner que :

- Le coût d'achat début de période indique le coût d'achat des titres détenus au début de la période de référence;
- Le coût d'achat actuel indique le coût d'achat des titres actuellement détenus en portefeuille;
- Le cours du titre indique la dernière valeur cotée connue du programme.
- La plus value potentielle est calculée par différence entre le dernier cours connu (diminué des frais) et le coût d'achat moyen des titres; cette plus-value est dite potentielle car elle ne sera effectivement encaissée que si vous vendez les titres au cours indiqué;
- La plus-value dégagée sur les ventes, par contre, a été effectivement réalisée sur les ventes de titres effectuées pendant la période de référence;
- Le bénéfice total (et le taux de rendement moyen) tient compte des éléments effectivement encaissés et des éléments potentiels : il donne donc une indication globale sur la rentabilité du titre concerné si vous vendiez au dernier cours connu.

Il est important de noter que le taux de rendement moyen ne peut être qu'une approximation de la rentabilité quand de nombreuses opérations d'achat et de vente ont été effectuées sur une ligne de portefeuille.

MODIFICATION DES FRAIS DE VENTE SUR UN TITRE

FONCTION :

Le programme 2 du MENU principal : **ENREGISTRER UNE OPÉRATION BOURSIÈRE** permet la modification de la rubrique "% de frais de vente" d'une valeur de façon à ce que l'évaluation du portefeuille et les calculs décisionnels tiennent toujours compte d'un montant de frais conforme à la réalité du marché.

MANIPULATION :

Il suffit d'opérer comme pour enregistrer une opération boursière; le code de l'opération à indiquer est 6.

Après que le programme ait affiché le nom du titre, il vous suffit d'introduire le nouveau pourcentage de frais. (Se reporter si nécessaire au paragraphe **CRÉATION D'UN COMPARTIMENT** pour les détails concernant la saisie du % de frais).

Remarques :

Le pourcentage de frais à prévoir varie non seulement suivant la nature de la valeur (obligation, action ou or) mais aussi suivant l'intermédiaire exécutant les ordres de bourse.

Si vous le désirez, vous pouvez fort bien indiquer 0% de frais. Le logiciel PORTEFEUILLE BOURSIER exécutera ses programmes de la même manière mais sans tenir compte des frais que vous aurez à supporter lors de la revente de la plupart de vos titres.

ENREGISTREMENT DES COURS DE LA BOURSE

FONCTION :

Le programme 3. **ENREGISTRER LES COURS BOURSIERS** met à jour les cours des titres détenus en portefeuille de manière à pouvoir procéder ultérieurement à une évaluation de la valeur liquidative de chaque compartiment (voir les programmes 4, 5 et 6).

MANIPULATION :

Le programme demande que vous introduisiez la **DATE** de l'**ÉVALUATION**, c'est-à-dire la date du jour correspondant au cours que vous allez introduire.

Après validation de cette date, le programme affiche successivement toutes les lignes du portefeuille en indiquant pour chacune d'elles :

- le **NUMÉRO** du **TITRE**;
- le **NOM** du **TITRE**;
- le **COURS** du **TITRE**.

```
NOM: DUBONT                                PORTEFEUILLE
                                           BOURSIER

ENREGISTRER LES COURS

DATE EVALUATION : 28 / 06

NUMERO TITRE   : 02
NOM TITRE     : CREDIT CENTRE

COURS TITRE   : 95.50

VALIDATION ? (O OU N)
ARRET : (RAZ STOP)
```

Le cours du titre affiché est le dernier cours connu du programme; si ce cours est différent du cours du jour, vous devez effacer le champ (touche **EFF**) puis introduire le cours du jour, et le valider.

Si le cours du jour est identique au cours affiché, il vous suffit de presser sur la touche **ENTREE** et de le valider pour conserver ce cours en mémoire.

Quand tous les cours ont été introduits, l'écran initial *ENREGISTRER LES COURS* réapparaît : vous pouvez revenir au *MENU* principal en pressant les touches **RAZ** ou **STOP**, les cours ont été enregistrés sur le portefeuille.

Remarques :

Il est indispensable d'introduire les derniers cours connus pour avoir l'évaluation la plus exacte possible du portefeuille.

Le programme 3 n'est destiné qu'à la mise à jour des cours inscrits sur le fichier portefeuille; il ne donne lieu à aucune édition. Pour visualiser la situation du portefeuille, il faut activer le programme 5. ÉDITER UN RELEVÉ DE SITUATION.

De manière générale, la validité des décisions que vous pourrez prendre au vu des calculs décisionnels effectués par PORTEFEUILLE BOURSIER est totalement dépendante de la validité (et donc de l'actualité) des cours introduits.

DÉBUT D'UNE NOUVELLE PÉRIODE

FONCTION :

Le programme 9. *DÉBUTER UNE NOUVELLE PÉRIODE* permet d'indiquer au logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER* qu'il faut clôturer comptablement une période et en débiter une nouvelle. Le programme met à zéro toutes les informations relatives à la nouvelle période et libère les lignes de portefeuille où tous les titres ont été vendus.

MANIPULATION :

La procédure est très simple : il suffit de lancer le programme 9 du *MENU* principal et de confirmer ce choix quand l'écran affiche *DÉBUTER UNE NOUVELLE PÉRIODE*.

Si vous validez, une nouvelle période comptable commence.

Si vous ne validez pas votre choix, le programme retourne au *MENU* principal.



Remarques :

Après cette opération, le JOURNAL ne contient plus aucune information : il est entièrement disponible pour enregistrer les opérations de la nouvelle période qui vient de commencer.

Dans chaque compartiment, le montant des sommes encaissées (coupons, ventes) est également mis à zéro, et le coût d'achat de début de période des titres est automatiquement initialisé en fonction du nombre de titres restant en portefeuille.

Tâches décisionnelles du programme

FONCTION :

Le programme 6. *EFFECTUER DES CALCULS DÉCISIONNELS* est conçu afin de faciliter la prise de décision de l'utilisateur en le déchargeant des calculs de rentabilité correspondant à toutes les hypothèses d'intervention qu'il peut être amené à formuler.

MANIPULATION :

Après avoir sélectionné le programme 6 du *MENU* principal, celui-ci vous propose d'effectuer des calculs :

1. *SUR UN TITRE;*
2. *SUR LE PORTEFEUILLE.*

Si vous choisissez 1. *SUR UN TITRE*, le programme vous demande d'indiquer le numéro du titre puis de le valider. L'écran ci-dessous s'affiche.

Vous pouvez alors effectuer des calculs à partir de 6 hypothèses différentes.

```
NOM: DUPONT                                DATE: 28/08
CALCULS DECISIONNELS SUR UN TITRE
TITRE NUMERO: 01                          NOM: CLUB ATLANTIQUE
% FRAIS VENTES                             : 1.20
COUT D'ACHAT DEBUT PERIODE                 : 0.00
COUT D'ACHAT ACTUEL                         : 2327.50
NOMBRE DE TITRES : 20
PLUS-VALUE DEGAGEE SUR VENTES:           268.50
TAUX = 23.10 %
COUPONS ET DROITS                           : 275.00
TAUX = 7.88 %

### CALCULS ###

1-SUR LA PLUS-VALUE TOTALE POTENTIELLE
2-SUR LE TAUX DE PLUS-VALUE
3-SUR LE BENEFICE TOTAL
4-SUR LE TAUX DE RENDEMENT MOYEN
5-SUR LE COURS DU TITRE
6-SUR LA PLUS-VALUE UNIT. POTENTIELLE

VOTRE CHOIX ? _ ARRET: (RAZ STOP)
```

Vous désirez, par exemple, connaître le cours auquel il faudra vendre pour dégager une plus-value de 12% (compte tenu des frais prévus sur ce compartiment). Vous choisissez le calcul 2. *SUR LE TAUX DE PLUS-VALUE*. Le programme vous demande alors votre hypothèse de calcul, indiquez 12 et validez.

```

NOM: DUBONT                                DATE: 28/06
CALCULS DECISIONNELS SUR UN TITRE
TITRE NUMERO: 01                          NOM: CLUB ATLANTIQUE

% FRAIS VENTES                             : 1.20
COUT D'ACHAT DEBUT PERIODE                 : 0.00
COUT D'ACHAT ACTUEL                        : 2327.60
NOMBRE DE TITRES : 20
PLUS-VALUE DEGAGEE SUR VENTES:           268.00
TAUX = 23.10 %
COUPONS ET DROITS                          : 275.00
TAUX = 7.88 %

### CALCULS ###

TAUX DE PLUS-VALUE                         : 12.00_

COMMANDES: (- EFF ENTREE)
          (ARRET: (RAZ STOP))

```

Le programme vous indique instantanément :

- le *COURS* que le *TITRE* doit atteindre pour satisfaire votre objectif;
- la *PLUS-VALUE* unitaire potentielle qui serait dégagée à ce cours;
- la *PLUS-VALUE* potentielle globale;
- le *BÉNÉFICE TOTAL* (incluant les éléments réels déjà dégagés).

```

NOM: DUBCNT                                DATE: 28/06
CALCULS DECISIONNELS SUR UN TITRE
TITRE NUMERO: 01                          NOM: CLUB ATLANTIQUE

% FRAIS VENTES                             : 1.20
COUT D'ACHAT DEBUT PERIODE                 : 0.00
COUT D'ACHAT ACTUEL                        : 2327.60
NOMBRE DE TITRES : 20
PLUS-VALUE DEGAGEE SUR VENTES:           268.00
TAUX = 23.10 %
COUPONS ET DROITS                          : 275.00
TAUX = 7.88 %

### CALCULS ###

COURS DU TITRE                             : 134.93
PLUS-VALUE UNIT. POTENTIELLE               : 13.97
PLUS-VALUE TOTALE POTENTIELLE:           279.31
TAUX = 12.00 %
BENEFICE TOTAL                             : 823.11
TAUX DE RENDEMENT MOYEN =                 23.58 %

TITRE PRECEDENT: (-)                      IMPRESSION: (I)
TITRE SUIVANT: (+)                        ARRET: (RAZ STOP)

```

Vous pouvez également travailler sur les hypothèses suivantes :

- Quel est le cours qui permet de dégager une plus-value totale (choix 1) ou unitaire (choix 6) d'un certain montant que vous vous fixez comme objectif?
- Quel est le cours qui permet d'atteindre un bénéfice total d'un certain montant (choix 3)?
- Quel est le cours qui permet de dégager un taux de rendement moyen (choix 4) que vous vous êtes fixé comme objectif?
- Quelle est la rentabilité de votre placement si vous vendez à un cours hypothétique de X francs (choix 5)?

Les mêmes calculs, à l'exception des choix 5 et 6, peuvent être effectués globalement sur tout le portefeuille : il faut alors choisir 2. *SUR LE PORTEFEUILLE* lors du choix initial que propose le programme *CALCULS DECISIONNELS*.

La procédure à suivre est identique à celle utilisée pour effectuer des calculs décisionnels sur un titre. Le programme permet de visualiser un premier écran présentant le résultat du calcul sur la totalité du portefeuille, puis d'examiner successivement le résultat de ce même calcul sur chacun des titres. Pour obtenir les écrans titre par titre, appuyer sur la touche \square (titre) après avoir pris connaissance des résultats sur l'ensemble du portefeuille. Les calculs titre par titre à partir de la situation d'ensemble sont effectués automatiquement en prenant pour chaque titre le même taux de rendement moyen qu'au niveau de l'ensemble du portefeuille.

```

NOM: DUPONT                                DATE: 28/06
CALCULS DECISIONNELS SUR LE PORTEFEUILLE

  NOMBRE DE VALEURS : 02

COUT D'ACHAT DEBUT PERIODE  :      0,00
COUT D'ACHAT ACTUEL         :    2837,60
TOTAL DES VENTES DE TITRES  :    1432,60
TOTAL DES ACHATS DE TITRES  :    4001,40
ACHATS - VENTES              :    2568,80
PLUS-VALUE DEGAGEE SUR VENTES:    268,80
TAUX = 23,10 %
COUPONS ET DROITS           :    325,00
TAUX = 8,12 %

### CALCULS ###

1-SUR LA PLUS-VALUE TOTALE POTENTIELLE
2-SUR LE TAUX DE PLUS-VALUE
3-SUR LE BENEFICE TOTAL
4-SUR LE TAUX DE RENDEMENT MOYEN

VOTRE CHOIX ? _      ARRET: (RAZ STOP)
  
```

Les calculs peuvent être imprimés (touche \square) et l'on peut faire défiler les différents compartiments du portefeuille en utilisant les touches \square et \square .

Remarques :

Le programme n'effectue que les calculs... Il ne prend pas les décisions! C'est à l'utilisateur qu'appartient la décision d'intervenir ou non.

Dans certains cas de calculs de taux, des erreurs d'arrondi peuvent apparaître (principalement au niveau du deuxième chiffre après la virgule); ces imperfections minimes n'affecteront en rien la qualité des décisions que vous pourrez prendre.

L'intérêt majeur du programme est d'effectuer pour vous des calculs dont la lourdeur rebute nombre d'épargnants qui préfèrent alors ne pas intervenir... ou s'en remettre à la chance.

Les tâches utilitaires du programme :

Il s'agit de programmes permettant :

- de sauvegarder un portefeuille sur cassette pour un usage ultérieur;
- de charger en mémoire un portefeuille préalablement sauvegardé.

ARCHIVAGE

MANIPULATION :

Le programme 8. ARCHIVER LE FICHER SUR CASSETTE permet de transférer sur une cassette magnétique toutes les informations concernant un portefeuille.

Vérifier que le lecteur/enregistreur de cassettes (on ne peut utiliser que le lecteur/enregistreur spécial TO7) est raccordé à l'ordinateur, sous-tension et chargé avec une cassette. Vous enclenchez les touches "lecture" et "enregistrement".

Le programme demande qu'un nom de 8 caractères au maximum (lettres ou chiffres) soit donné au fichier-portefeuille à archiver. Le nom de ce fichier peut être totalement différent du nom que vous avez donné à votre portefeuille lors de l'utilisation du programme 1. **CRÉATION DE PORTEFEUILLE**; ce nom n'apparaît que sur les écrans et les états imprimés. La correction d'un nom de fichier incorrect peut être obtenue par appui sur la touche **EFF**.



Une fois le nom indiqué et validé, le message **TRANSFERT EN COURS** apparaît. Le programme met automatiquement en marche le lecteur/enregistreur; durant l'enregistrement, un compteur vous donne une indication sur la longueur du fichier transféré. (Notez que les indications de ce compteur ne correspondent en aucun cas au nombre de compartiments en fichier).

Tant que l'archivage est en cours, l'ordinateur TO7 ne peut pas être utilisé. Quand le message **TRANSFERT DE FICHIER TERMINÉ** apparaît, vous reprenez le contrôle du TO7 en appuyant sur la touche **RAZ** pour faire une autre sauvegarde ou sur la touche **STOP** pour revenir au **MENU** principal.

Remarques et conseils pratiques :

La durée de l'archivage dépend du volume du portefeuille (nombre de compartiments) et du volume du journal (nombre d'opérations effectuées pendant la période).

Il est impératif de réaliser plusieurs archivages successifs (plusieurs copies ayant le même nom de fichier) de chaque portefeuille. Cela vous permet, en cas de destruction accidentelle d'une des copies, de disposer d'autres copies de secours et vous évite ainsi de saisir à nouveau toutes les informations concernant votre portefeuille.

Il est même prudent de réaliser des archivages successifs sur plusieurs cassettes différentes.

Ne pas oublier que l'utilisation du lecteur/enregistreur de cassettes magnétiques connecté à l'ordinateur reste cependant très proche de celle qui en est faite en HIFI. Les précautions à prendre sont donc identiques : bien séparer sur la bande magnétique les différents archivages (enregistrements) réalisés, afin d'éviter qu'un chevauchement intempestif ne vienne détruire un fichier. Se méfier également, en début de cassette, de la "bande-amorce" (de couleur vive) sur laquelle on ne peut rien écrire (enregistrer), et qui risque donc de rendre un fichier inutilisable. Pour éviter cet inconvénient, penser à avancer la bande de quelques centimètres avant tout archivage en début de cassette.

Si le lecteur/enregistreur n'est pas en état de marche, le message DÉFAUT DU LECTEUR/ENREGISTREUR apparaît.

CHARGEMENT

MANIPULATION :

Le programme 1. *INITIALISER UN PORTEFEUILLE* appelé à partir du *MENU* principal offre le choix 2. *CHARGEMENT DE CASSETTE* qui permet de lire un fichier-portefeuille sauvegardé sur cassette magnétique.

Avant d'effectuer le chargement, vérifiez que le lecteur/enregistreur est en état de marche (raccordé à l'ordinateur et sous tension) et que la cassette appropriée y a été engagée. Enclenchez la touche *LECTURE*.



Le programme vous demande le nom du fichier à charger.

- Si l'on connaît ce nom, il suffit de le frapper et de le valider.

Le programme affiche le message *RECHERCHE DU FICHIER* et le lecteur/enregistreur se met en marche. Le lecteur/enregistreur s'arrête lorsque le fichier recherché a été trouvé. Le programme demande alors de confirmer que le fichier trouvé doit être effectivement chargé en mémoire : *CHARGEMENT EN MÉMOIRE : (O ou N)*.

- Si l'on répond *O (oui)*, le programme effectue le chargement et le message *TRANSFERT EN COURS* est affiché. Lorsque le fichier est chargé, le message *TERMINÉ* apparaît.

- Si l'on répond *N (non)*, le programme demande un nouveau nom de fichier.

- Si l'on ne connaît pas le nom du fichier à charger, il suffit d'appuyer sur la touche **ENTRÉE** afin que le programme recherche le premier fichier enregistré sur la cassette. Le message *RECHERCHE DU FICHIER* est visualisé. Lorsque le programme trouve un fichier, il affiche son nom et demande s'il doit le charger en mémoire. S'il s'agit du fichier désiré, répondre *O (oui)* au message *CHARGEMENT EN MÉMOIRE : (O ou N)?*

Sinon répondre *N (non)*, pour que le programme continue sa recherche.

Si au cours d'un chargement le message *DÉFAUT DU LECTEUR/ENREGISTREUR* ou *FICHIER INCOMPLET* apparaît, cela signifie que le fichier correspondant a été détérioré et ne peut être lu entièrement par le programme. Il est alors conseillé de relancer le chargement à partir d'une autre copie du fichier que l'on aura pris la précaution d'effectuer comme cela est conseillé au paragraphe précédent.

Lorsque le message *TRANSFERT FICHIER TERMINÉ* apparaît, vous reprenez le contrôle du TO7 en appuyant sur la touche **STOP** pour revenir au *MENU* principal.

Remarque :

Tout chargement en mémoire d'un nouveau fichier efface celui qui s'y trouvait auparavant.

CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

Un des attraits essentiels du logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER* est de vous permettre d'effectuer des calculs afin d'étayer vos décisions d'intervention en Bourse. Une des possibilités qui s'offre à vous est d'utiliser *PORTEFEUILLE BOURSIER* pour décider des cours auxquels vous allez vendre. Fixez-vous une règle d'intervention : par exemple vendre la moitié des titres d'un compartiment dès qu'un taux de plus-value de 15% peut être réalisé. Vous utilisez le programme 6 pour calculer les cours assurant 15% de plus-value. En début de mois, vous libellez vos ordres de vente pour chacun des compartiments au cours calculé par *PORTEFEUILLE BOURSIER* conformément à votre objectif. Un ordre de bourse au comptant pouvant être donné tout le mois, vous savez que si le cours est atteint durant le mois vos titres seront vendus et votre objectif sera réalisé.

Ceci n'est qu'un exemple parmi les multiples services que peut vous rendre *PORTEFEUILLE BOURSIER* : à vous d'adapter ses nombreuses possibilités à vos propres besoins.

Les titres pouvant être numérotés de 1 à 99, vous pouvez utiliser un système de classification où le numéro du titre vous donne une indication sur le type de valeur (SICAV, Actions françaises, Obligations, Emprunts d'Etat) et/ou sur le secteur d'activité, par exemple :

- 1 à 9 : les valeurs agro-alimentaires;
- 10 à 20 : réservés aux valeurs liées aux technologies de pointe;
- 80 à 89 : réservés aux valeurs de distribution;

Etc.

PORTEFEUILLE BOURSIER est conçu pour supporter 99 lignes de portefeuille. Si votre portefeuille comporte plus de 99 compartiments, vous pouvez le décomposer en plusieurs portefeuilles suivant le critère qui vous convient le mieux (type de valeurs, secteurs d'activité, etc.) Chacun de ces sous-ensembles, comportant moins de 99 lignes, pourra être traité et archivé par *PORTEFEUILLE BOURSIER*.

IMPORTANT

Si, à la suite d'une fausse manœuvre, le clavier du TO7 n'est plus utilisable, c'est-à-dire qu'aucun effet ne peut être obtenu lorsque l'on appuie sur les touches, il convient alors d'agir sur le bouton-poussoir INITIALISATION PROGRAMME. Celui-ci réactivera le logiciel sans que les données saisies auparavant soient perdues.

ACTION :

C'est une part dans le capital d'une société, un titre de propriété dont le revenu est aléatoire (c'est-à-dire non garanti); le revenu distribué aux actionnaires est appelé dividende; il est fonction des bénéfices réalisés par la société.

ARBITRAGE :

C'est l'opération qui consiste à vendre une valeur dont les potentialités semblent à présent limitées pour la remplacer par une autre qui paraît plus prometteuse.

AVIS D'OPÉRÉ :

C'est le document envoyé par l'intermédiaire (banque, agent de change) pour vous aviser que votre ordre de bourse a été exécuté.

AVOIR FISCAL :

Les dividendes des sociétés françaises sont assortis d'un avoir fiscal correspondant à la moitié du montant du coupon. L'avoir fiscal doit être ajouté au montant des dividendes effectivement encaissés, d'une part pour apprécier correctement la rentabilité d'un placement, d'autre part pour la déclaration fiscale. Cet avoir fiscal vient ensuite en déduction de l'impôt sur le revenu que l'actionnaire doit payer.

BÉNÉFICE TOTAL :

Dans le logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER*, c'est la somme :

- Des éléments effectivement réalisés (plus-values dégagées lors des ventes et encaissements de coupons et de droits);
- Des plus-values potentielles qui se réaliseraient si les titres détenus en portefeuille étaient vendus au dernier cours connu (et enregistré par le programme).

CLUB D'INVESTISSEMENT :

C'est une association réunissant 20 membres au maximum qui investissent chaque mois le montant d'une cotisation.

COMPARTIMENT :

C'est généralement l'ensemble des titres d'un même type, d'une même valeur, acquis au cours d'une ou plusieurs opérations et regroupés sur une même ligne comptable (une ligne de portefeuille). Par extension, un compartiment peut désigner un regroupement de titres sur un critère quelconque (nature de l'activité, nationalité des titres, etc.).

COMPTANT :

C'est le marché où les opérations boursières sont réglées le jour même (contrairement au marché à terme).

CÔTE OFFICIELLE :

C'est la liste des cours des titres officiellement négociés à la Bourse; c'est en consultant cette côte que vous pouvez évaluer votre portefeuille.

COUPON :

C'est la partie détachable d'un titre de valeur mobilière donnant droit à une perception de dividende (action) ou d'intérêt (obligation). Par extension, le "Coupon" désigne la somme perçue.

COURS :

C'est le prix d'un titre résultant du jeu de l'offre et de la demande; c'est donc le prix auquel s'effectuent les transactions. Par extension, dans le logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER*, c'est le prix de référence utilisé pour effectuer les calculs décisionnels (prix fictif – supposé ou espéré – ou prix réel suivant les hypothèses de calcul).

DERNIERS COURS :

C'est le dernier cours introduit en machine soit lors d'une opération d'achat ou de vente concernant un compartiment, soit lors d'un enregistrement des cours de la Bourse.

COÛT D'ACHAT :

C'est ce qu'ont coûté les titres détenus en portefeuille. Ce coût inclut les frais supportés lors de l'opération d'achat (prix de revient).

Dans le logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER* :

- le coût d'achat début de période est le coût d'achat initial des titres détenus au début de la période;
- le coût d'achat actuel (total) est le coût d'achat des titres actuellement détenus en portefeuille; ce coût est la résultante du coût d'achat de début de période + le coût d'achat des titres achetés pendant la période – le coût d'achat des titres vendus pendant la période.
- le coût d'achat des titres vendus est le coût d'achat des titres qui ont été vendus depuis le début de la période. Cette donnée, automatiquement calculée par le programme, permet de déterminer la plus-value dégagée sur les ventes.

Le coût d'achat dans ce logiciel est donc toujours un coût d'achat moyen pondéré.

Exemple : ● le 1^{er} janvier, le portefeuille compte 10 titres

“X” ayant coûté à l'achat :	1 000 F
Coût d'achat début de période :	1 000 F
Coût d'achat actuel :	1 000 F
● le 15 mai, 5 titres sont achetés pour :	800 F
Coût d'achat début de période :	1 000 F
Coût d'achat actuel :	1 800 F
● le 16 juillet, 8 titres sont vendus pour :	1 200 F
Coût d'achat début de période :	1 000 F
Coût d'achat des titres vendus :	1 000 F
Coût d'achat des titres vendus $(1\ 800/15) \times 8$:	960 F
Coût d'achat actuel $(1\ 800 - 960)$:	840 F
Plus-value dégagée (ventes) $(1200 - 960)$:	240 F

DIVIDENDE :

C'est le revenu (aléatoire) d'une action. Le dividende est fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise et de sa politique de distribution des résultats, le bénéfice pouvant être distribué et/ou mis en réserve.

DROITS :

Il s'agit d'éléments négociables attachés à la possession de titres lors de la réalisation d'événements particuliers :

- Droit d'attribution : Droit qui peut être utilisé ou vendu lors d'une distribution d'actions gratuites; ce droit permet de recevoir gratuitement une action (ou une fraction d'action);
- Droit de souscription : Droit qui peut être utilisé ou vendu contre espèces lors d'une nouvelle émission d'actions; il matérialise la préférence accordée aux anciens actionnaires pour souscrire à l'achat des nouvelles actions.

EVALUATION :

C'est le calcul de la valeur d'un portefeuille en cas de vente aux derniers cours connus; cette évaluation donne la valeur liquidative du portefeuille en tenant compte des frais de vente.

FRAIS :

Toutes les opérations d'achat et de vente supportent des frais (commissions des intermédiaires et taxes). A l'achat, ces frais sont inclus dans le montant débité par l'intermédiaire. Par contre, pour bien évaluer le bénéfice éventuel d'une vente, il ne faut pas considérer le cours coté en Bourse mais le cours net de frais. Il faut donc diminuer le cours coté d'un pourcentage variant suivant les intermédiaires et les titres, mais généralement compris entre 0% (SICAV) et 2%.

Si vous indiquez ce pourcentage de frais lors de la création de chaque compartiment de votre portefeuille, le programme tiendra automatiquement compte des frais dans les calculs décisionnels et dans les calculs d'évaluation.

OBLIGATION :

C'est un titre matérialisant un droit de créance dont le revenu est fixe : l'intérêt. Les intérêts versés peuvent varier mais ces variations sont fixées par contrat (obligation à taux variable).

PÉRIODE :

Dans le logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER*, c'est l'intervalle de temps sur lequel les taux de rentabilité sont calculés. C'est vous qui définissez implicitement la longueur de la période : il suffit de clôturer une période pour en débiter une autre qui s'achèvera quand vous désirerez la clôturer.

Compte tenu des implications fiscales et du mode de versement habituel des coupons, il est conseillé de clôturer annuellement la période de référence.

PLUS-VALUE :

C'est la différence entre le prix de vente et le prix d'achat d'une valeur. Dans le logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER* :

- La plus-value dégagée est la plus-value effectivement dégagée lors d'une vente de titres (différence entre le montant de la vente et le coût d'achat moyen pondéré des titres vendus).
- La plus-value potentielle est la plus-value que l'on réaliserait sur les titres en portefeuille si on les vendait au cours indiqué; dans le calcul, le programme tient compte des frais qu'il faudrait supporter.
- la plus-value unitaire est la plus-value en francs par titre.
- la plus-value globale est la plus-value en francs sur la totalité des titres du compartiment (ou du portefeuille suivant l'ensemble pris comme référence de calculs).
- Le taux de plus-value est le rapport entre la plus-value et le coût d'achat.

Les plus-values peuvent être négatives : il s'agit alors de moins-values. Dans les programmes, les moins-values sont affichées comme les plus-values mais affectées du signe moins (-).

PORTEFEUILLE :

C'est l'ensemble des titres détenus par un individu. Les titres de même type concernant une même valeur sont regroupés sur une même ligne de portefeuille (compartiment comptable).

PRIX DE REVIENT :

Voir coût d'achat.

RENDEMENT :

C'est ce que rapporte une valeur à un moment donné. Dans le logiciel *PORTEFEUILLE BOURSIER*, le taux de rendement est le rapport entre :

- les sommes encaissées (y compris l'avoir fiscal si vous l'avez inclus dans le coupon), les plus-values dégagées lors des ventes, les droits vendus, les plus-values potentielles;
- et la moyenne arithmétique des sommes investies dans cette valeur (moyenne entre le coût d'achat de début de période et le coût d'achat actuel).

Le taux de rendement moyen calculé par le programme donne donc une approximation de ce que serait la rentabilité du titre si on le vendait au dernier cours connu.

SICAV :

C'est une société d'Investissement à Capital Variable qui gère un portefeuille collectif, les souscripteurs pouvant entrer et sortir à tout moment.

TERME :

C'est un marché où les opérations boursières ne sont réglées qu'en fin de mois au jour de la liquidation.

TITRE :

A l'origine, c'est un document matérialisant un droit de propriété (action) ou de créance (obligation); par extension, ce mot sert à désigner toute valeur cotée en Bourse.

VALEUR :

Mot souvent employé pour désigner un titre (obligation, action, etc.) ou un bien faisant l'objet de transactions et de cotations sur un marché de type boursier.

VALEUR LIQUIDATIVE (d'un titre ou du portefeuille) :

C'est la somme d'argent que l'on retirerait de la vente des titres à leur dernier cours connu, compte tenu des frais de ventes introduits en mémoire.

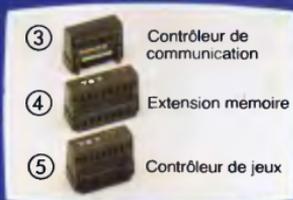
COLLECTION GESTION FAMILIALE



① Unité centrale



② Lecteur-enregistreur de programmes



③ Contrôleur de communication
④ Extension mémoire
⑤ Contrôleur de jeux



⑥ Imprimante à impact



⑦ Imprimante thermique



⑧ Lecteur de disquettes
Contrôleur de disquettes



⑨ Lecteur de disquettes



⑩ Cartouche Basic



PORTEFEUILLE BOURSIER

Système minimum : ① ② Adjonctions possibles : ④, ③ et ⑥ ou ⑦.

Mémoire des titres composant le portefeuille boursier. Enregistre les opérations réalisées (au comptant); permet d'obtenir la situation d'un titre à tout moment et de calculer divers ratios portant soit sur un titre particulier, soit sur le portefeuille complet (valeur, plus-value, bénéfice, taux de rendement). Effectue divers "calculs décisionnels" afin d'aider l'épargnant dans ses interventions en Bourse.

PORTEFEUILLE BOURSIER a été conçu pour une utilisation optimale avec le système minimum. L'adjonction des diverses extensions possibles permet d'étendre ses possibilités d'emploi.